

MAIRIE DE TRIGANCE

Place Saint Michel

83840 TRIGANCE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 14 février 2024

Absents : Anne-Gaële ESCUDIE représentée par Christian VARAGNAC, Corinne TORRES représentée par Luc BASTIANI et Bernard CLAP représenté par Gilbert SUZAN.

Madame Coralie Boschattel est nommée secrétaire.

Ordre du jour :

- 1) Renouvellement des baux.
- 2) Location 6 rue du puits de Farlempous.
- 3) Subventions aux associations.
- 4) Embauche en CDD de madame Sylvie GIROUD.
- 5) Admissions en non-valeur.

Questions diverses :

Rallyes et barrière autour de la citerne Giraud.

- 1) Renouvellement des baux pour l'année 2024 :

Terrasse Le Piccolo parcelles G 468-694 : loyer annuel 222€.

Brocante La Sagne : Loyer mensuel 165€.

Gîte d'Etape de Fontaine Basse : loyer mensuel 318€.

Atelier de la Sagne : loyer mensuel 99€.

Magasin d'Eici d'Eila : loyer mensuel 124€.

Food truck parcelle A 796 : loyer annuel 178€.

Brasserie Ale et Hop la Sagne : loyer mensuel 97€.

Voté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur Yoan LEUCHTER n'ayant pas souhaité renouveler son bail, la chapelle St Joseph ne sera pas relouée, elle pourrait être utilisée par la commune pour un autre projet.

R Pozzo regrette que le projet d'atelier de réparation de petit matériel électroménager présenté par monsieur Leuchter n'ai pas vu le jour.

- 2) Location 6 rue du puits de Farlempous :

Deux candidatures ont été reçues.

Madame Amélie VIAN pour un projet de fabrication et vente de poterie.

Madame Elodie MASSON pour un projet de fabrication et vente à emporter de glaces artisanales et confiseries.

Madame Vian recueille 1 voix.

Madame Masson recueille 8 voix.

2 abstentions.

La candidature de madame Masson est retenue.

Location du 1er avril au 31 octobre 2024 pour un loyer mensuel de 100€. Les locaux devront être libérés à la fin du bail.

3) Subvention aux associations année 2024 :

CCAS : 2000€.

Radio Verdon : 100€.

Les élus demandent un contact pour pouvoir communiquer sur les événements se déroulant sur la commune. Ils regrettent que la fréquence radio de Radio Verdon ne soit pas disponible sur la commune.

Comps en Fêtes : 100 € à l'occasion de la course cycliste du 24/03/2024.

Lire mais pas que ! : 2000€.

Voté à l'unanimité.

4) Embauche de madame Sylvie Giroud en CDD.

Madame Giroud souhaite arrêter son activité d'auto-entrepreneur au 31 mars. Aussi le maire propose de l'embaucher en CDD à partir de cette date.

Contrat à durée déterminée en qualité de secrétaire contractuelle du 1er avril au 30 septembre 2024 pour une durée hebdomadaire de travail de 7 heures selon l'Indice Brut 513 et l'Indice Majorée 446.

Voté à l'unanimité.

5) Admission en non-valeur.

Sur proposition de l'inspectrice des finances publiques de Draguignan, il convient de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes de l'exercice 2018 et 2020 pour un montant total de 410.11€

9 voix pour

2 abstentions.

Questions diverses:

C Varagnac fait une présentation de l'ECO TRAIL "Var Verdon Trail Canyon" du 15 juin 2024. L'association AERIA organisatrice souhaite mettre en valeur le territoire et propose la tenue d'un petit marché de produits locaux sur la place Giraud à cette occasion.

Le parcours de 86 km passera par Trigance avec un ravitaillement. Les commerçants et artisans du village sont invités le mercredi 6 mars à 14h à la salle culturelle pour mettre en place ce marché.

Monsieur Pierre ANDRE président du club AFA souhaite renouveler la Montée Historique de Trigance le 28 avril prochain. Les élus souhaitent que le départ se situe sous la chapelle Saint Roch afin de ne pas gêner l'accès au village.

Le Maire fait le point sur le réaménagement de la cour d'école, un devis pour le sol et les structures doit être fourni prochainement et une demande de subvention sera faite au Département et à la Région.

Sécurisation de la citerne Giraud.

Les Élus proposent de se retrouver sur place avec Michel Giuliano pour trouver la meilleure solution.

C. Varagnac indique que GROUPAMA propose d'intervenir à l'école communale pour sensibiliser aux gestes de premiers secours.

La société de chasse interviendra à l'école le 15 mars pour une animation "J'aime la nature propre " avec la collaboration de Christelle Duchemin, ambassadrice du tri à la CCLGV.

G. Suzan informe l'assemblée d'une sortie sur les vautours le dimanche 18 février, rendez-vous 13h30 au ponts de Carajuan. Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, des animations se dérouleront toute l'année (sortie salade sauvage, araignées , photos, oiseaux, ciel étoilé, chauve-souris...) en collaboration avec Dominique Chavy du PNRV ainsi qu'avec les associations Lou Cepoun et Lire mais pas que !

S.Laval informe les élus d'une réunion sur les déchets le 24 février organisée par l'association Lire mais pas que ! La projection d'un film sera suivie d'un débat. Il informe les élus d'une prochaine réunion en mars à la CCLGV concernant la Délégation Service Public des ordures ménagères.

Projet PEDT, L. Bastiani informe l'assemblée que madame Alice Jansen a obtenu la dérogation nécessaire pour la formation BAFD. Le coût de la formation sera pris en charge par la commune à hauteur de 594€. Il ajoute que le dimanche 18 février de 17h à 19h une chorale se tiendra à la salle culturelle dans le cadre des activités de l'association Lire mais pas que!

La séance est levée à 16h00.

Vu pour être affiché le 15 février 2024 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Trigance, le 15 février 2024

Le Maire